



Dans le cadre des 10 ans de l'UNH
Colloque International
20 ans de la Constitution de la RDC
Itinéraire, acquis, faiblesses et perspectives

LIVRET PROGRAMME

Modérateur général : Professeur Jean-Jacques MADIANGA, Vice-Doyen de la Faculté de Droit UNH

JOUR 1

08h30-09h00 : Mise en place terminée et accueil des invités
09h05-09h10 : Arrivée des membres du Comité de Gestion
09h15-09h20 : Mot de bienvenue du Doyen de la Faculté de Droit de l'UNH
09h20-09h30 : Allocution d'ouverture du colloque par le Recteur de l'UNH

COMMUNICATIONS INAUGURALES

- *La Constitution, hier, aujourd'hui et demain* 9 h30-9h50



Prof. J.-L. ESAMBO. Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'UNIKIN. Président au Conseil d'Etat et Juge honoraire de la Cour constitutionnelle

- *Problèmes et perspectives de la Constitution du 18 février 2006* 9 h50-10h10



Prof. Placide MABAKA. Professeur Ordinaire de l'Université du Kwango à Kenge et à l'Université Protestante au Congo. Professeur et Secrétaire Général à la Recherche (Université Etoile-Lubumbashi). Avocat à la Cour.

- *Témoignage*



Prof El Hadj Mbodj. Professeur titulaire de classe exceptionnelle des Universités. Expert à l'élaboration de la Constitution du 18 février 2006 10h10-10h20

AXE 1 : GENÈSE ET ÉVOLUTION SOUS LA MODÉRATION DE L'ASSISTANT BEN KALAMO

- *La Constitution congolaise du 18 février 2006 : standard et originale* 10 h20-10h35



Stéphane BOLLE
Professeur de Droitpublic. Université de Montpellier Paul-Valéry

- *Les carences fautives du législateur en RDC : quelques réflexions à propos de l'existence de l'obligation constitutionnelle de légiférer et des éventuels cas d'inconstitutionnalité par omission* 10 h35-10h50



Odiko Lokangaka Charles
Professeur de DroitPublic à l'Université de Kinshasa
Secrétaire Général Académique Honoraire

- *Les vertus démocratiques d'une Constitution post-conflit : entre le succès de son origine et l'échec de sa finalité* 10 h50-11h00



Janvier Lemere KIYOMBO MAKONGA.
C.T à l'Université de Lubumbashi. Doctorant et Avocat

- *Les vœux du Constituant de 2006 : un appel sans succès à la refonte de l'Etat du Congo* » 11 h00-11h15



Banza Malale Makuta. Professeur à l'Université de Lubumbashi et Avocat

- *La Constitution du 18 février 2006 et le temps 11 h15-11 h30*



Jean Mermoz Bikoro

*Agrégé des facultés de Droit,
Maître de conférences à l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun)*

DEBATS-ECHANGES 11h30-12 h00

- *La Constitution congolaise de 2006. Entre un idéal démocratique venu d'ailleurs et les exigences de la realpolitik congolaise. 12 h00-12h15*



MULAMBA MUBYABO NGELEKA

Professeur Ordinaire/ Université de Lubumbashi

- *A propos des ordres juridictionnels : la Constitution congolaise est-elle petite sœur africaine de la Constitution française ? 12h15-12h25*



Mfuamba Mulumba Isidore

Diplômé d'Etudes approfondies en Droit de l'Université de Lubumbashi

Substitut du Procureur de la République

- *Le portrait des réformes constitutionnelles en Afrique francophone 12h25-12 h40*



Guélord LUEMA LUSAVUVU
Docteur en Droit, Chargé de cours
Université Paris Est Créteil

- o *Constitution du 18 février 2006 : « Brève comparaison et Meilleur Itinéraire à suivre»* 12 h40-12h50



Me Arnold LUZAYAMO MAKOKA Avocat, Chercheur indépendant en Droit Constitutionnel Comparé et Auteur du livre : « Eligibilité et droit applicable aux anciens présidents en RDC »

DEBATS-ECHANGES : 12 h50-13 h10

PAUSE-RAFRAICHISSEMENT : 13 h10-13h40

AXE 2 : CONTENU ET PROTECTION SOUS LA MODERATION DE L'ASSISTANTE DORCAS MONKHA

- o « *Les dispositions constitutionnelles inappliquées de la Constitution du 18 février 2006* » 13 h40-13h55.



Evariste BOSHAB.

Professeur ordinaire à l'Université de Kinshasa
Ancien Président de l'Assemblée nationale
Ministre honoraire

- o « *Contrôle de constitutionnalité des décisions de justice : légalité ou zèle jurisprudentiel* » 13h55-14h10



Aristide KAHINDO NGURU
Professeur à l'ULPGL Goma et Juge à la Cour constitutionnelle.

- *La compétence résiduelle de la Cour constitutionnelle congolaise sous le prisme de la protection des droits fondamentaux : entre antinomie apparente et impératif de préservation de l'ordre constitutionnel.* **14h10-14h25.**



Prof Sylvain Lumu Mbaya.

Chef du Département de Droit international public de l'UNIKIN et Juge à la Cour constitutionnelle

- *« L'extension jurisprudentielle du contrôle de constitutionnalité aux actes juridictionnels : révolution prétorienne ou dérive fonctionnelle ?»* **14h25-14h40**



Arsène EKO MENGUE

Docteur en Droit

Chargé de Cours, Université de Yaoundé II (Cameroun)

- *Libres propos sur l'article 217 de la Constitution du 18 février 2006 « 14 h40-14 h55 »*



Placide MABAKA

Professeur Ordinaire de l'Université du Kwango à Kenge et de l'Université Protestante au Congo. Professeur et Secrétaire Général à la Recherche (Université Etoile-Lubumbashi). Avocat à la Cour. Avocat à la Cour

DEBATS-ECHANGES : 14 h55-15 h20

- o **La Constitution et son interprète: la nécessité de définir une doctrine constitutionnelle de l'interprétation** 15 h20-15 h30



Déborah Tshidibi Sabanga

Chercheuse Fellow à l'institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence Ebuteli, assistante juridique chez Shematsi & Associates Law Firm SCP et candidate assistante à l'Université de Kinshasa

Tél: +243 822076734

Adresse Mail : sabangadebora@gmail.com

- o **La responsabilité pénale des anciens gouvernants sous la IIIe République : Les angles morts constitutionnels et législatifs** 15 h30-15h45



Ghislain MABANGA MONGA MABANGA

Docteur en droit public de l'Université Paris Nanterre Chargé d'enseignements à l'Université Paris Nanterre Professeur de droit public à l'Université de Kisangani Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel (AIDC/IACL) Chercheur associé au Centre de droit international de Nanterre (CEDIN). Professeur visiteur à l'UNH

- o **L'article 220 de la Constitution congolaise : un bouclier sans cuirasse** 15h45-16h00



Grâce MUWAWA LUWUNGI

Docteur en droit de l'Université de Kinshasa

Professeur associé à la Faculté de Droit de l'Université de Kikwit

Professeur visiteur à l'Université Nouveaux Horizons

Membre de la Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais

Avocat au Barreau de Kinshasa/Matete gracewmuwawa@icloud.com

- o « *Les actes qualifiés pour le contrôle de constitutionnalité en droit congolais : tendances jurisprudentielles actuelles et essai de théorisation* » 16 h00-16h10



Dieumerci NGUSU

LL.M. Eur. (JMU), Assistant à la Faculté de droit de l'Université de Kikwit (RDC) et Université de Würzburg (JMU, Allemagne), détenteur d'un diplôme de LL.M. en droit européen et doctorant à la JMU. Courriel : ngusumasuta@gmail.com.

- o *Quelle lecture faire de sa dimension substantielle à l'aune des défis et enjeux de développement durable ? 16h10-16h25*



Pascal Auguste Mpiana. Professeur à l'Université Pédagogique nationale (UPN) et Professeur visiteur à l'UNH. Avocat à la Cour.

- o *Responsabilité sociétale des entreprises minières en Droit Congolais : Un droit au développement des communautés locales ? 16h25-16h35*



Guelord TSHIBANGUMUSAFIRI est substitut du procureur de
approfondies et candidat à la thèse à l'UNILU
Contacts : g.tshibangu@univ-kindu.ac.cd ; +243826130784

la république, chef de Travaux, diplômé d'études

- o *Les implications juridiques du principe de la redistribution équitable des richesses nationales issues de l'exploitation des ressources naturelles. 16h35-16h50*



Joseph Cihunda

Enseignant-Chercheur au Département de Droit International Public et Africain (DIPA)
Faculté de Droit/Université de Kinshasa. Professeur visiteur à l'UNH
Secrétaire Exécutif du CREEDA
Email : josephcihunda@gmail.com
Tél : +243837773648

- o *Bilan & Perspectives sur la Redistribution des Richesses Nationales sous l'Empire de la Constitution du 18 Février 2006
Cas des Richesses Générées par le Secteur Minier 16h50-17h00*



Fabien MAYANI

Chargé de Cours à l'Université Nouveaux Horizons, Avocat & Analyste
Naturelles et Justice Climatique en RDC et en Afrique.
Senior spécialisé en Gouvernance des Ressources
Contacts : +243812711379 et fabienmayani@gmail.com

**DEBATS-ECHANGES : 17h00-17 h30
17 h30: FIN DE LA PREMIERE JOURNEE**

JEUDI 19 FEVRIER

8h30-9h00 : Arrivée des participants

SUITE ET FIN AXE 2 SOUS LA MODERATION DE L'ASSISTANT DELPHIN ASHIMBO ET DE L'ASSISTANTE HUGUETTE

- *La consécration du jus cogens dans la Constitution du 18 février 2006 09h15-09h30*



Jean-Jacques Madianga.

Professeur de Droit public à l'Université de Kikwit et à l'Université Nouveaux Horizons (UNH). Vice-Doyen en charge de l'enseignement à la Faculté de Droit de l'UNH.

Chercheur associé à l'Institut de Recherche Carré de Malberg de l'Université de Strasbourg
Avocat à la Cour.

- *Le transfert à la Cour Suprême de la compétence en matière de droits de l'homme dans la Constitution béninoise révisée : efficacité, cohérence et enjeux processuels ». 9h 30-09h45*



Eric DEWEDI, Professeur agrégé des Facultés de Droit de l'Université Abomey-Calavi (Bénin) & Wilfried VIAHOUNDE, Doctorant en Droit

- *La Cour constitutionnelle congolaise, un juge "au-dessus" ou un juge "avec" les autres ? Les paradoxes du dialogue des juges sous la Constitution de 2006. » 09h45-09h55*



Delphin ASHIMBOALIMASI

Avocat au Barreau près la Cour d'appel du Lualaba
Assistant à la Faculté de Droit de l'UNH

- o *La protection constitutionnelle des droits fondamentaux en Afrique : défis et perspectives ». 09h55-10h10*



OUEDRAOGO/SAWADOGO W. Stella Anasthasie
Docteure en Droit public, Enseignante-chercheure à l' Université NAZI BONI

- o *La garantie constitutionnelle des droits des minorités au Cameroun et en République Démocratique du Congo » 10h10-10h25*



Par EKOTO Julien,
Docteur/Ph.D en Droit public, Université de Douala (Cameroun)
Adresse mail : julienekoto@yahoo.fr
Tél : (+237) 690407467

- o *La Constitutionnalisation de la rétroactivité in mitius de la norme pénale. Lecture herméneutique de la mise en œuvre de l'article 17 de la Constitution de la RDC du 18 février 2006. 10h25-10h35*



Eddy Mulenda Kabadundi
Magistrat et Procureur de la République
Chef de Travaux à l'Université Libre de Kinshasa
Doctorant en droit à l'Université de Lubumbashi

- o *Mécanismes de protection de la Constitution du 18 février 2006 à l'aune de l'article 64 de la Constitution du 18 février 2006 . 10h35-10h50*



Mangu Kibonge Didier
Professeur associé à l'Université de Lubumbashi
Avocat à la Cour d'appel du Haut-Katanga

DEBATS-ECHANGES : 10h50-11h20

AXE 3 : INSTITUTIONS ET GOUVERNANCE SOUS LA MODERATION DE L'ASSISTANT JACQUES KABEMBA

- o *Constitution en République Démocratique du Congo: Outil de maintien ou d'adaptation de la société ? 11h25-11h40*



Junior KABUIKA TSHIPATA
Professeur à l'Université Pédagogique nationale (UPN)
junior.kabuika@upn.ac.cd
081 515 69 17

- o *« Repenser la forme de l'Etat congolais à la lumière des heurts et malheurs organiques et institutionnels 11h40-11h50*



Adolphe MUSULWA SENGA

Diplômé d'Etudes Approfondies en Droit public et Chef de travaux à la Faculté de Droit de l'Université de Lubumbashi et Membre du Centre des Recherches d'Etudes sur l'Etat de Droit en Afrique (CREEDA) et Avocat au Barreau du Haut-Katanga. E-mail : musulwasengaadolphe@gmail.com

O « *Du régionalisme politique robuste vers un régionalisme émasculé. Ministre de l'Intérieur quo vadis?* 11h50-12h05



Joseph Kazadi Mpiana. Professeur de Droit public à l'Université de Lubumbashi et à l'Université Nouveaux Horizons (UNH). Doyen de la Faculté de Droit de l'UNH. Membre de l'Association internationale de Droit constitutionnel. Chercheur et membre du Conseil d'administration du CREEDA

O « **La Constitution du 18 février 2006: facteur ou victime de l'alternance démocratique au pouvoir ?** 12h05-12h20



Prof. Marcel Wetshokonda. Professeur de Droit public à l'Université de Kinshasa. Professeur visiteur à l'UNH. Membre de la Commission Permanente de Réforme du Droit Congolais. Secrétaire général de l'Association congolaise de Droit constitutionnel. Président du Conseil d'administration du CREEDA

O « **Le constitutionnalisme congolais: de la crise à la normalisation** ». 12h20-12h35



Balingene Kahombo/Université de Goma Professeur de Droit public et des Relations internationales africaines à l'Université de Goma. Juge au TGI de Kinshasa/Gombe. Ancien Conseiller juridique à la Cour constitutionnelle. Consultant en gouvernance démocratique et en matière de réforme du secteur de la sécurité et de la justice. Professeur visiteur à l'UNH. Chercheur et membre du Conseil d'administration du CREEDA

DEBATS-ECHANGES : 12h35-12h55
RAFRAICHISSEMENT : 13 h00-13h30

O De la persistance des conflits de compétence en matière fiscale entre le Pouvoir central et les Provinces en République démocratique du Congo 13h35-13h50



Kitopi Kimpinde Adalbert. Professeur ordinaire à l'Université de Lubumbashi et Professeur visiteur à l'UNH

O « *Constitution de la République et règlement définitif du budget en finances publiques congolaises : changer ce qu'il faille changer !* » 13h50-14h05



Prof. Trésor-Gauthier KALONJI
Professeur de droit fiscal et finances publiques
Chef de Département de droit économique et social
Université Pédagogique Nationale

O « *L'article 300 du Code du Travail congolais sous la Constitution du 18 février 2006 : Autopsie d'une pratique au scalpel de la loi.* » 14h05-14h15



Ben KALAMO. Assistant à l'Université Nouveaux Horizons. Avocat au Barreau du Lualaba

O *Constitutionnalisation de la protection des investissements en RDC : Contours et implications. 14h15-14h30*



Jacques MUKONGA SEFU
Avocat au barreau près la Cour d'appel du Haut-Katanga
Chargé de cours à l'UNH

O *Pour une constitutionnalisation renforcée de la protection des ressources naturelles en RDC : enjeux, limites et perspectives de réforme 14h30-14h40*



Léonard BALANGALIRE MUGURHA
Doctorant en Droit des ressources naturelles de l'Université de Lubumbashi, Diplômé d'Etudes approfondies en Droit communautaire Africain et Avocat au Barreau du Haut-Katanga-RDC.. Contacts : +243 976634811, mugurhabal@gmail.com

DEBATS-ECHANGES : 14h40-15h00

AXE 4 : DIMENSIONS CONTEMPORAINES SOUS LA MODERATION DU CT JOEL MAKWA

O *La Constitution de la RDC à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle : défis de la gouvernance publique numérique et protection des droits fondamentaux après 20 ans 15h05-15h20*



Yav Katshung
Professeur à l'Université de Lubumbashi et Professeur visiteur à l'UNH. Avocat au Barreau du Haut-Katanga

○ *Repenser le constitutionnalisme à l'ère du numérique 15h20-15h35*



Brozeck Kandolo

Charge d'enseignementen Master Droit de l'Intelligence artificielle - Université Catholique de Paris
Doctorant en Droit dunumérique – Université de Nantes
Master en Droit des données – Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne
Master en Droit du numérique – Université de Poitiers

○ *« Le droit international, la Constitution et le conflit armé en RDC » 15h35-15h50*



Gérard AIVO. Professeur de droit public à l'Université Abomey-Calavi au Bénin et Chef du Département de Droit public

○ *La constitutionnalisation de la diffusion du droit international humanitaire : la mise en œuvre problématique de l'article 46 (al. 6) de la Constitution de la RDC 15h50-16h05*



Junior Mumbala Abelungu. Professeur visiteur à l'UNH et Doyen de la Faculté de Droit de l'UPL

○ *Le droit d'accès à l'eau potable en République Démocratique du Congo, vingt ans après sa consécration constitutionnelle : entre effectivité et dormance. 16h05-16h20*



Prof Aser Nzovu

Université deKikwit et visiteur à l'Université Nouveaux Horizons
Avocat
Président EQUASUT
Contact:+243810555435, asernzovu16@gmail.co

O *Les accords de sécurité et de défense dans l'ordre constitutionnel congolais (L'analyse de l'article 214 à l'épreuve des interventions internationales) 16h20-16h35*



Sam YAKUSU BOKAWENYAMA Ph.D

Professeur à la Faculté de Droit/Université de Kinshasa
Rapporteur de l'association des Professeurs de l'université de Kinshasa
Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe

O *La Constitution de la RDC du 18 février 2006 et les accords de Washington de 2025 : la voie juridique et le choix politique 16h35-16h50*



Eugène Pascal Parfait NKILI MBIDA

PhDenDroit public, Université de Yaoundé II
Président de la Société Africaine de Droit Communautaire
Magistrat
Arbitre agréé à la CACOM et au CAMC-N
Membre du Centre d'Étude et de Recherche en Droit International et Communautaire de l'Université de Yaoundé II
Membre du Laboratoire de Recherche en Droit International, Juridictions Internationales et Droit Constitutionnel Comparé

(LR-DIJIDC) de l'Université de Tunis

ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-2518-5580>

Email : dipasquale92@ymail.com

**DEBATS-ECHANGES : 16h50-17h10
CEREMONIE DE CLOTURE**

**17 h10-17h20 SYNTHESE DU COLLOQUE PAR LE RAPPORTEUR GENERAL PROF. JEAN-JACQUES
MADIANGA. VDE DELA FACULTE DE DROIT**

17h20-17h30 : MOT DE CLOTURE DU COLLOQUE PAR LE RECTEUR

ET PHOTOS DE FAMILLE